



Chers rebricastinoises,
Chers rebricastinois,

Je suis profondément honoré de vous retrouver après ma réélection du 15 mars dernier. Le taux de participation de près de 60%, bien supérieur au taux national, a montré que Rebréchien était fidèle à sa tradition de commune citoyenne attachée à aller voter. Un taux qui montre également la confiance que vous m'avez témoignée pour ce second mandat. C'est avec une équipe pleine d'énergie et de convictions que je m'engage à "Agir avec vous" au service de Rebréchien. Les défis et les enjeux qui nous attendent sont nombreux : fourniture en eau

potable qu'il nous faut repenser avec la CCF, déconnexion des réseaux, entre réseau pluvial et réseau d'assainissement, transition énergétique, maillage territorial de notre village et de ses quartiers, mise en sécurité des piétons dans un village traversé par + de 2.000 véhicules / jour, qualité de notre cadre de vie dans un village embelli et pacifié où serait préservé cet esprit villageois auquel nous restons tous très attaché, sans parler de l'école et des moyens à consacrer à la réussite éducative de nos enfants. Comme on le voit, les missions ne manqueront pas, dans un contexte international plus que jamais en tension.



AGENDA

- 19 mai** : Conseil municipal - 19h15
- 06 juin** : À la rencontre de mon Maire - 11h00 - Salle Area Bacchi
- 14 juin** : 1er festival BD Rebré'bulles
- 19 juin** : Fête de la musique - 19h00 espaces verts salle polyvalente
- 20 juin** : Kermesse de l'école
- 27 juin** : Rock in Rebrech' 15ème édition
- 29 juin** : Conseil municipal - 19h15
- 04 juillet** : À la rencontre de mon Maire - 11h00 - salle Area Bacchi
- 14 juillet** : Fête nationale à partir de 11h00 - feu d'artifice à 23h00

DU CÔTÉ DE LA VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

FESTIVAL REBRÉ'BULLES 2026

La première édition de ce festival aura lieu le dimanche 14 juin 2026 de 10h à 18h à la salle polyvalente !

FETE DE LA MUSIQUE 2026

La fête de la musique aura lieu sur l'esplanade de la salle polyvalente le **vendredi 19 juin 2026** avec dès 19h15 Djemy SUGAR puis à partir de 20h45 The SATISGUYS. Nous vous attendons nombreux !

ROCK IN REBRECH' 2026

La prochaine édition du Rock In Rebrech' aura lieu le **samedi 27 juin 2026**. Pour cette 15ème édition la municipalité s'associe de nouveau à l'association culturelle orléanaise DEFI pour organiser cet événement phare sur notre commune. Nous comptons vraiment sur votre présence dès 18h00 pour faire vivre "encore et toujours" cette grande fête musicale sur notre commune.

Suivez-nous sur les réseaux et Instagram **@rockinrebrechfest** pour découvrir prochainement de belles surprises !



DU CÔTÉ DE LA VIE MUNICIPALE

Les élections municipales et communautaires se sont tenues le dimanche 15 mars 2026 à la salle polyvalente de la commune de Rebréchien. L'unique liste "Agir avec vous pour Rebréchien" menée par Monsieur Thierry LEGUET a obtenu 568 voix, pour 680 votants.

Monsieur Thierry LEGUET et Madame Dominique de GUIBERT ont également été élus conseillers communautaires (CCF).

Lors du conseil municipal d'installation du samedi 21 mars 2026, Monsieur Thierry LEGUET a été élu Maire à l'unanimité.

La liste de 3 adjoints menée par Monsieur Jean-François RONCERAY a aussi été élue à l'unanimité.

1er adjoint :

Monsieur Jean-François RONCERAY

2ème adjointe :

Madame Dominique de GUIBERT

3ème adjoint :

Monsieur Cyrille BOURREAU

La séance publique de conseil municipal du samedi 21 mars s'est clôturée par un verre de l'amitié avec le public présent.



LE CCAS

Le conseil municipal réuni en séance ordinaire le jeudi 09 avril 2026 a voté le renouvellement du Centre Communal d'Action Sociale ; désormais composé de 10 membres sera présidé par Monsieur Thierry LEGUET

Représentants élus :

Mesdames Dominique de GUIBERT, Béatrice PIRON, Sandrine PROSPER, Julie RUFFIER et Monsieur Jean-François RONCERAY.

Représentantes non élues : Mesdames Mélissa LESSEUR, Gaëlle LEFAUCHEUX, Stéphanie DAVID, Magalie LEFAUCHEUX, Alexandra JEAN-LOISEAU



LA CCID

Une liste de volontaires à la Commission Communale des Impôts Directs a été transmise à la Direction Régionale des Publiques.

Représentants élus :

Mesdames Béatrice PIRON, Sandrine PIMBERT, et Messieurs Thierry LEGUET, Jean-François RONCERAY.

Représentants non élus :

Mesdames Corinne POUSSE, Joëlle CAPLAIN, Françoise CHIRON, Gaëlle LEFAUCHEUX, et Messieurs Alain DARDONVILLE, Olivier MARZLOFF



DU CÔTÉ DE LA CCF

Lors de la séance de conseil communautaire du lundi 30 mars 2026, ont été élus :

Président : Monsieur Jean-François DESCHAMPS

1er vice-président : Monsieur Patrick HARDOUIN

2ème vice-président : Monsieur Aymeric PEPION

3ème vice-président : Monsieur Thierry LEGUET

4ème vice-président : Monsieur Pierre-Yves ROBERT

Pour rappel les principales compétences transférées à l'intercommunalité depuis la loi NOTRE portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République votée en août 2015 sont : la voirie, l'eau potable, l'assainissement, l'eau pluviale, l'économie, la petite enfance, l'enfance, la mobilité, l'habitat.





DU CÔTÉ DE LA VIE MUNICIPALE

	ÉLUS COMPOSANT LES COMMISSIONS
COMMISSION DES LISTES ELECTORALES	FOUCHER William
CCID	LEGUET Thierry, PIRON Béatrice, RONCERAY Jean-François, PIMBERT Sandrine
CCAS	Président : LEGUET Thierry Membres : de GUIBERT Dominique, PIRON Béatrice, PROSPER Sandrine, RUFFIER Julie, RONCERAY Jean-François
SENIORS	Déléguée : de GUIBERT Dominique Membres : GIMENES Hélène, PIRON Béatrice, LE GOFF Julien, RUFFIER Julie
JEUNES	Déléguée : RUFFIER Julie Membres : GIMENES Hélène, CHARROY Patrice, HOARAU Céline, FOUCHER William
CADRE DE VIE / EMBELLISSEMENT	Déléguée : de GUIBERT Dominique
ASSOCIATIONS	Déléguée : GIMENES Hélène, Membres : de GUIBERT Dominique, CHARROY Patrice, HOARAU Céline, FOUCHER William
COMMERCANTS ARTISANS PROFESSIONNELS	Délégué : BOURREAU Cyrille Membre : PIMBERT Sandrine
FINANCES	Délégué : FOUCHER William Membres : LEGUET Thierry, PIRON Béatrice, PICARD Laurent, GILLOTIN Anthony
TRAVAUX (T.O.U.T.E)	Délégué : RONCERAY Jean-François Membres : LEGUET Thierry, PICARD Laurent, PROSPER Sandrine, LE GOFF Julien, GILLOTIN Anthony
URBANISME	Délégué : RONCERAY Jean-François
ACTION SOCIALE et SOLIDARITÉS	Délégué : PIRON Béatrice Membres : de GUIBERT Dominique, PROSPER Sandrine, RUFFIER Julie Représentante CAL (bailleurs sociaux) : de GUIBERT Dominique
EVENEMENTIEL / CULTURE	Délégué : BOURREAU Cyrille et HOARAU Céline (culture) Membres : GIMENES Hélène, PICARD Laurent, PIMBERT Sandrine, LE GOFF Julien



H. GIMENES



P. CHARROY



B. PIRON



C. HOARAU



L. PICARD



S. PIMBERT



S. PROSPER



J. LE GOFF



J. RUFFIER



A. GILLOTIN



W. FOUCHER



DU CÔTÉ DE LA VIE MUNICIPALE (TRAVAUX)

1/ Modification de la bordure de trottoir - accès aux commerces, route de Vennecy

Dans le but d'améliorer l'accessibilité au parking situé à l'arrière des commerces de la route de Vennecy, des travaux d'aménagement ont été entrepris sur la voirie. La bordure de trottoir existante, qui constituait un obstacle pour les véhicules, a été remplacée par une bordure dite « franchissable ». Cette modification permet désormais un accès plus fluide et plus sécurisé pour nos commerçants. L'intervention a été réalisée par l'entreprise STP AUGIS. Montant des travaux = 2.268 € TTC

2/ Travaux de rénovation d'un bâtiment place de l'église



Le bâtiment situé au 44 place de l'église, en copropriété entre la commune de Rebréchien et le bailleur social VALLOIRE Habitat, a fait l'objet d'importants travaux de rénovation. Ces interventions, indispensables à la préservation du bâtiment, représentent un investissement global d'environ 50.000 €.



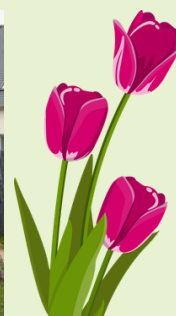
DU CÔTÉ DE LA VIE MUNICIPALE

ANIMATION JEUNESSE : PÂQUES

C'est sous un charmant soleil de printemps que près de 130 enfants et 250 adultes se sont retrouvés le lundi 06 avril, jour de Pâques. Cinq stands étaient proposés autour de la salle polyvalente : tir à l'arc, borne photos, chasse aux bouchons, lectures de contes et atelier pâte à sel. Sans oublier la rencontre avec nos mascottes. Pour conclure cette belle matinée, distribution de chocolats, offerts par la municipalité, pour le plus grand plaisir de tous !



Mise en valeur des entrées de village, route de Loury, route de Vennecy et route de Neuville-aux-Bois avec plantation de bulbes printaniers et bordures de pierres maçonnées.



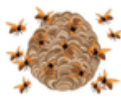
BON À SAVOIR



LA COMMUNE DE REBRÉCHIE
AGIT POUR LUTTER CONTRE LE
FRELON ASIATIQUE

À partir du 1er mai 2026, les habitants de Rebréchien peuvent bénéficier d'une prise en charge de la destruction d'un nid de frelons asiatiques. Cette aide est plafonnée à 50 €, sur présentation de facture.

Plus de renseignements au
02 38 65 61 15 ou par mail
secretariat@rebrechien.fr


Téléchargez sur le site internet de la commune, le formulaire de demande d'aide financière, remplissez-le et joignez l'ensemble des documents nécessaires.
Le dossier est à déposer à l'accueil du secrétariat de Mairie.

PLAN CANICULE

Il est nécessaire d'anticiper l'été et ses jours de fortes températures en pensant aux personnes particulièrement vulnérables.

C'est pourquoi, la commune procède au recensement de ces personnes par la tenue d'un registre où l'inscription ne peut se faire qu'avec l'accord des personnes concernées. Un suivi sera ensuite effectué avec la personne inscrite pour s'assurer de sa bonne santé par une prise de contact régulière en période de vigilance.

Un formulaire est à remplir à la mairie.

Les personnes âgées de 65 ans et plus, celles de 60 ans reconnues inaptes au travail et les adultes handicapés résidant seuls à leur domicile peuvent également s'inscrire sur ce registre.

Pour offrir un lieu adapté durant ces périodes de canicule, la commune procédera également avant l'été à la climatisation de la salle Area Bacchi.



Mairie de Rebréchien,
18 route de Neuville-aux-Bois, 45470 Rebréchien
Téléphone : 02 38 65 61 15 / mail : secretariat@rebrechien.fr
Site internet : www.rebrechien.fr



Pour s'abonner à la page : Commune de Rebréchien

LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE



Depuis votre domicile rejoignez Neuville-aux-

Bois chaque lundi à 09h30 et chaque jeudi à 14h00 (retour 2h après) pour un tarif de 3.40 € par trajet, soit 6.80 € l'aller-retour. La réservation s'effectue au 0 806 70 33 33 ou sur le site internet de la Région Centre Val de Loire.